

IV

DÉPÔT DE RELÉGABLES DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

N^o
des tableaux

- I. — Mouvement d'entrées et de sorties pendant l'année 1934. — Population au 31 décembre 1934. (Page **224**.)
 - II. — Départs à destination de la Guyane. (page **224**.)
 - III. — Répartition de la population au 31 décembre 1934 d'après les parts attribuées sur le produit du travail. (page **225**.)
 - IV. — Répartition de la population au 31 décembre 1934 sous le rapport de l'instruction des condamnés. (Page **225**.)
 - V. — Renseignements relatifs aux grâces, commutations de peines et récompenses. (Pages **220** et **221**.)
 - VI. — Renseignements sur l'état disciplinaire. (Pages **226** et **227**.)
 - VII. — Mouvement de l'infirmerie pendant l'année 1934. (Pages **226** et **227**.)
 - VIII. — Malades admis aux infirmeries, classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison, la durée de la captivité, l'état de santé avant l'entrée dans la maison. (Pages **228** à **231**.)
 - IX. — Malades décédés dans les infirmeries, classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison, l'état de santé au moment de l'entrée. (Pages **232** à **235**.)
 - X. — Renseignements numériques sur les détenus aliénés ou épileptiques et les suicides. (Page **236**.)
 - XI. — Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. — Nombre moyen des travailleurs pendant l'année — Nombre des travailleurs au 31 décembre 1934. — Produit de la main-d'œuvre. — Produit par journée de travail. (Page **237**.)
 - XII. — Accidents du travail pendant l'année 1934. (Page **238**.)
 - XIII. — Répartition des produits de la main-d'œuvre pendant l'année 1934. (Page **239**.)
 - XIV. — Résumé des comptes de pécule des condamnés pour l'année 1934. (Page **239**.)
 - XV. — Dépenses des condamnés sur leur pécule pendant l'année 1934. (Page **240**.)
 - XVI. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de maladies et de punition. (Page **241**.)
 - XVII. — Répartition de la population au 31 décembre 1934, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition. (Page **241**.)
-

TABEAU N° V. — Renseignements relatifs aux

CATÉGORIES PÉNALES	REMISE entière du restant de la peine.	COMMUTATION				REDUCTION DE		
		des travaux forcés à perpétuité en déportation simple	des travaux forcés en réclusion	des travaux forcés en détention et emprisonne- ment.	TOTAL	de moins d'un an.	d'un an à trois ans	de trois à quatre ans
Travaux forcés.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Relégables.....	»	»	»	»	»	»	»	»

NOTA. — La remise de la relégation faite à un relégable est comptée comme une remise totale de la peine.

TABEAU N° VI. — Renseignements

CATÉGORIES PÉNALES	PEINES PRONONCÉES par les tribunaux pendant la détention.					NATURE DES INFRACTIONS													
	Mort	Travaux forcés.	Réclusion.	Emprisonnement.	TOTAL des colonnes 2 à 5.	VOIES DE FAIT													
						7. Vois.	8. Contre le personnel supérieur.	9. Contre les agents de surveillance ou les contremaîtres libres.	10. Envers d'autres détenus.	11. Rébellion, mutinerie.	12. Attentats aux mœurs.	13. Infraction au silence.	14. Usage du tabac.	15. Jeux, trafic, possession illicite d'argent.	16. Infractions diverses	17. Refus de travail.	18. Paresse, négligence dans le travail.	19. TOTAL des colonnes 7 à 18	
Travaux forcés.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Relégables.....	»	»	»	»	»	»	1	»	13	»	»	21	31	1	37	1	»	105	
TOTAUX.....	»	»	»	»	»	»	1	»	13	»	»	21	31	1	37	1	»	105	
TOTAUX GÉNÉ- RAUX.....	»					105													

NOTA. — Le quartier cellulaire comprend 21 cellules pouvant enfermer 111 détenus.

TABEAU N° VII. — Mouvement de

EFFECTIF DE L'INFIRMERIE au 31 décembre 1933.	ENTRÉES EN 1934.	TOTAL	SORTIES	
			TRANSFÉRÉS dans des établissements hospitaliers.	GUÉRIS
			1	2
12	32	44	»	25

NOTA. — L'infirmerie comprend 3 salles et 3 cabanons pouvant admettre normalement 28 détenus.

grâces, commutations de peines et récompenses.

LA PEINE		TOTAL DES REMISES COMMUTATIONS ET RÉDUCTIONS DE PEINE			RÉCOMPENSES			OBSERVATIONS
de cinq ans et plus	TOTAL	sur la proposition de l'Adminis- tration.	sur demande des condamnés ou de leur famille.	TOTAL	DIXIÈMES supplém- entaires.	VERSEMENTS permanents.	TOTAL	
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»

sur l'état disciplinaire.

PUNITIONS PRONONCÉES PAR LA JUSTICE DISCIPLINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT								NOMBRE DE CONDAMNÉS PUNIS				JOURNÉES de cellule.			JOURNÉES de privations alimentaires		ÉVASIONS pendant l'année					
Cellule.	Salle de discipline.	Pain sec.	Autres privations alimentaires.	Réduction de dixièmes.	Amendes.	Autres punitions.	Réprimandes.	TOTAL des colonnes 20 à 27.	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	Quatre fois et plus.	TOTAL des colonnes 29 à 32.	Prevention, punition ou consignation.	Séquestration.	Observation et isolement.	Journées de salle de discipline.	A titre de punition principale.	A titre d'accessoire d'une autre punition.	Tentées.	Évadés repris pendant l'année.	Évadés non repris
89	»	14	2	»	»	»	»	105	15	8	9	11	43	972	»	»	»	29	»	»	»	»
89	»	14	2	»	»	»	»	105	15	8	9	11	43	972	»	»	»	29	»	»	»	»
105								43				972			29							

l'infirmerie, pendant l'année 1934.

PENDANT L'ANNÉE			EFFECTIF DE L'INFIRMERIE au 31 décembre 1934.	JOURNÉES D'INFIRMERIE
LIBÉRÉS	DÉCÉDÉS	TOTAL		
6	7	8		
»	5	30	14	2.974

NATURE DES MALADIES	NOMBRE des malades traités.			NOMBRE des maladies suivant la forme.		NOMBRE DES suivant			
	Restant au 31 décembre 1933.	Admis pendant l'année 1934.	TOTAL	Aiguë.	Chronique.	18 à 20 ans.	de 21 à 25 ans.	de 26 à 30 ans.	de 31 à 40 ans.
	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Reports.....	9	10	19	6	13	«	2	5	4
Pyrexies.....	Fièvre intermittente.....	»	»	»	»	»	»	»	»
	Fièvre typhoïde.....	»	»	»	»	»	»	»	»
	Fièvres diverses.....	»	5	5	5	»	»	2	2
	Fièvres éruptives.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Cachexies.....	Anémic, débilité, gangrène.....	»	2	2	1	1	»	1	»
	Scorbut.....	»	»	»	»	»	»	»	»
	Srofules.....	»	»	»	»	»	»	»	»
	Cancers.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Maladies contagieuses.....	Syphilis.....	1	1	2	»	2	»	1	1
	Teigne.....	»	»	»	»	»	»	»	»
	Gale.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Maladies de cause toxique.....	Empoisonnement.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Maladies de cause mécanique.....	Contusions, plaies, luxations.....	»	1	1	1	»	»	»	1
	Hernies.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Epidémies.....	Maladies indéterminées.....	»	»	»	»	»	»	»	»
	Maladies simulées.....	»	»	»	»	»	»	»	»
	Suicides.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Epidémies.....	Cholérine.....	»	»	»	»	»	»	»	»
	Variolo.....	»	»	»	»	»	»	»	»
	Choléra.....	»	»	»	»	»	»	»	»
	Varioloïde.....	»	»	»	»	»	»	»	»
	Dysenterie, diarrhée.....	2	13	15	10	5	»	4	6
Maladies parasitaires, ténia.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX.....	12	32	44	23	21	»	7	15	13
TOTAUX GÉNÉRAUX.....				44		44			

MALADES l'âge	NOMBRE DES MALADES suivant la saison.				NOMBRE DES MALADES. suivant la durée de la captivité.						NOMBRE DES MALADES suivant l'état de santé à l'entrée dans la maison.						
	de 41 à 50 ans.	de 51 à 60 ans.	Plus de 60 ans.	1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.	5 ^e année.	Après la 5 ^e année.	24 Existence de la maladie.	Constitution faible.	Bon état de santé.	
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	
de 41 à 50 ans.	7	1	»	6	5	3	5	8	7	2	2	»	»	17	2	»	
de 51 à 60 ans.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Plus de 60 ans.	1	»	»	2	1	2	»	3	2	»	»	»	»	2	2	1	
1 ^{er} trimestre.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
2 ^e trimestre.	»	»	»	»	1	1	»	1	1	»	»	»	»	1	1	»	
3 ^e trimestre.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
4 ^e trimestre.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
1 ^{re} année.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
2 ^e année.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
3 ^e année.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
4 ^e année.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
5 ^e année.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Après la 5 ^e année.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAUX.....	8	1	»	12	11	15	6	15	25	2	2	»	»	23	8	13	
TOTAUX GÉNÉRAUX.....					44				44						44		

TABEAU N° X. — Renseignements numériques sur les détenus aliénés ou épileptiques et les suicides.

CATEGORIES	NOMBRE au 31 décembre 1933.		CAS CONSTATÉS pendant l'année 1934.		TOTAL		SORTIES		RESTE au 31 décembre 1934.		NOMBRE DE SUICIDES						nombre des in-dit-és ayant tenté ou accompli suicides qui avaient donné antérieurement des signes d'aliénation mentale.					
	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	Aliénés épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	TENTÉS			ACCOMPLIS								
											par suspension ou strangulation.	par suspension ou strangulation.	par suspension ou strangulation.	par suspension ou strangulation.	par suspension ou strangulation.	par suspension ou strangulation.		par suspension ou strangulation.	par suspension ou strangulation.			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Travaux forcés.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Relégués.....	"	"	"	"	1	"	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"

TABEAU N° XI. — Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. Nombre moyen des travailleurs pendant l'année. — Nombre des travailleurs au 31 décembre 1934. — Produit de la main-d'œuvre. — Produit par journée de travail.

NOMENCLATURE des INDUSTRIES EXPLOITÉES	JOURNÉES DE TRAVAIL	NOMBRE moyen de travailleurs pendant l'année.	NOMBRE de s travailleurs au 31 décembre 1934.	PRODUIT NET	GRATIFICATIONS	TOTAL des colonnes 5 et 6.	PRODUITS par journée de travail		
							D'après les tarifs.	Gratifications.	TOTAL
Service général.....	8.102	26	19	23.770 60	"	23.770 60	2 93	"	2 93
Bâtiments.....	499	2	1	1.497 00	"	1.497 00	3 00	"	3 00
Travaux industriels	8.601	28	20	25.267 60	"	25.267 60	2 93	"	2 93
Émouchettes.....	6.768	22	27	26.615 27	"	26.615 27	3 93	"	3 93
TOTAUX.....	15.369	50	47	51.882 87	"	51.882 87	3 37	"	3 37

TABEAU N° XII. — Accidents du travail pendant l'année 1934.

ACCIDENTS AYANT OCCASIONNÉ							NATIONALITÉS								OBSERVATIONS	
UNE INCAPACITÉ absolue et permanente.	UNE INCAPACITÉ partielle et permanente.	UNE INCAPACITÉ temporaire.	LA MORT				FRANÇAIS	ALLEMANDS	ANGLAIS	BELGES	ESPAGNOLS	ITALIENS	SUISSES	AMÉRICAINS		16
			NOMBRE	MARIÉS veufs ou divorcés.	AVEC ENFANTS de moins de 16 ans.	CÉLIBATAIRES avec ascendants ou descendants.									8	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	

TABLEAU N° XIII. — Répartition des produits de la main-d'œuvre pendant l'année 1934.

MONTANT DU PRODUIT DU TRAVAIL, GRATIFICATIONS COMPRISES					PRODUIT MOYEN PAR JOURNÉE DE DÉTENTION				
PÉCULE DES DÉTENUS		PORTION RESTANT ACQUISE au Trésor		TOTAL	PÉCULE DES DÉTENUS		PORTION RESTANT ACQUISE au Trésor		TOTAL
Disponible.	Réserve.	sur les travaux exécutés pour le compte de particuliers.	sur les travaux exécutés en régie pour le compte de l'Etat. 10** non concédés		Disponible.	Réserve.	sur les travaux exécutés pour le compte de particuliers.	sur les travaux exécutés en régie pour le compte de l'Etat. 10** non concédés	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
35.617 45	»	8.056 76	8.208 66	51.882 87	1 49	»	0 34	0 34	2 17

TABLEAU N° XIV. — Résumé des comptes de pécule des condamnés pour l'année 1934.

SITUATION DU PÉCULE au 31 décemb. 1933.			RECETTES DU PÉCULE DISPONIBLE								DÉPENSES DU PÉCULE DISPONIBLE								SITUATION DU PÉCULE au 31 décembre 1934				
AVOIR AU PÉCULE			Produit du travail.	Services en qualité de moniteurs, prévôts, etc.	RECETTES étrangères au travail.	Avoir des détenus venant d'autres maisons centrales ou réintégré après extraction.	Virement du pécule réserve.	TOTAL	Débet des arrivants.	TOTAL	Dépenses faites volontairement par les condamnés pendant leur détention.	Retenues pour bris, dégradations, fournitures.	Prélèvements pour amendes et frais de justice.	Payements aux libérés ou pour leur compte au moment de la sortie.	Solde de compte des détenus transférés ou extraits pour d'autres établissements.	Solde de compte des détenus décédés.	Solde de compte des détenus évadés.	TOTAL	A déduire: débet des libérés, transférés, extraits, décédés, évadés.	TOTAL	AVOIR AU PÉCULE		
disponible.	réserve	l'ébet au pécule disponible.																			net des dépenses	net des dépenses	disponible.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
5.822 68	»	»	35.617 45	27 00	8.701 50	62.370 36	»	106.716 31	»	112.538 99	43 598 22	»	»	»	»	270 51	»	43 868 73	270 51	43.598 22	68.940 77	»	»

TABLEAU N° XV. — Dépenses des condamnés sur leur pécule pendant l'année 1934.

DÉPENSES PERSONNELLES					SECOURS aux familles.	RESTI- TUTIONS	RETRAIT de FONDS par- ticuliers et autres dépenses excep- tionnelles.	TOTAL GÉNÉRAL des dépenses (colonnes 5 à 8.)	MOYENNE DES DÉPENSES PERSONNELLES PAR JOURNÉE DE DÉTENTION				ÉVALUATION DES VIVRES SUPPLÉMENTAIRES DONNÉS GRATUITEMENT					
Pain.	Autres aliments.	Effets d'habil- lement et menus ustensiles.	Ports de lettres, frais d'actes notariés, dépenses diverses.	TOTAL					Pain et autres ali- ments.	Effets d'habil- lement et menus ustensiles.	Ports de lettres, frais d'actes notariés, dépenses diverses.	TOTAL	PAR L'ADMINISTRATION		PAR LES FABRICANTS		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.	Par journée de dé- tention.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
»	33.348 23	1.476 30	14.028 29	48.852 82	485 75	»	»	49.338 57	1 398	0 062	0 588	2 069	»	47 49	»	»	47 49	0 002

TABEAU N° XVI. — Répartition des journées de détention, suivant l'état d'occupation de chômage, de repos, de maladie et de punition.

JOURNÉES DE TRAVAIL		JOURNÉES de CHÔMAGE faute de travail.	JOURNÉES de CONDAMNÉS à la déportation ou à la détention n'ayant pas accepté le travail.	JOURNÉES DE REPOS				JOURNÉES de MALADIE	JOURNÉES DE CELLULE		JOURNÉES de SALLE de discipline.	TOTAL
En COMMUN	A L'ISOLEMENT			Infirmes, vieillards, arrivants, libérés et expectative.	Jours fériés	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage, etc.		A L'ISOLEMENT sans travail.	Par PUNITION disciplinaire.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
15.369	»	»	»	2.589	1.885	»	»	2.978	72	972	»	33.845
15.369				4.454					1.044			

TABEAU N° XVII. — Répartition de la population au 31 décembre 1934, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

TRAVAILLEURS		Au CHÔMAGE faute de travail.	CONDAMNÉS à la DÉPORTATION ou à la détention n'ayant pas accepté le travail.	AU REPOS			A L'INFIRMERIE	EN CELLULE SANS TRAVAIL		A LA SALLE de discipline.	TOTAL
En COMMUN	A L'ISOLEMENT			Infirmes, vieillards, arrivants et libérés.	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage, etc.		OBSERVATION et isolement.	Par PUNITION ou mesure disciplinaire.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
47	»	»	»	243	»	»	14	»	8	»	312
47				243				8			